



FFSA

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA SKI ALPIN ET NORDIQUE ADAPTE



Du 29 Mars au 1er Avril 2023



Isola 2000



06.02.11.93.05
colski2023@gmail.com

Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Isola 2000

Venir à Isola 2000

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Demande de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



La Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur du Sport Adapté sera heureuse de vous recevoir à Isola 2000, station habituée à organiser des compétitions de ski nationales et internationales, pour les championnats de France de para ski adapté, nordique et alpin 2023.

La maire d'Isola, Mylène Agnelli, a accueilli notre démarche, avec enthousiasme et a mobilisé tous les acteurs de la station pour la réussite de ce projet : Municipalité, SEM des Cîmes du Mercantour, Clubs des sports d'Isola 2000, Ecole du Ski Français, ...

Notre objectif prioritaire est d'organiser une grande fête du Sport Adapté et de la citoyenneté, avec les membres des Commissions sportives nationales de la Fédération Française du Sport Adapté, merci à Christian et Fabien pour leur professionnalisme et leur engagement.

Tout est mis en place pour faciliter votre séjour : restauration, hébergement, loisirs au pied des pistes.

Les épreuves auront lieu uniquement le matin, ce qui libérera l'après-midi pour les activités de détente : spectacles, piscines, initiation au biathlon, balade en attelage de chiens de traîneau, ...

Nous organiserons des échanges libres ou formels (Conseils Consultatifs des adhérents) avec les nombreux bénévoles sur place : champions de ski et de snowboard d'Isola, jeunes des collèges voisins, étudiants en STAPS Nice Côte d'Azur, ...

Une mobilisation exceptionnelle de la Région Sud, du Département des Alpes-Maritimes et de la Métropole Nice Côte d'Azur pour cet événement et plus largement pour le sport et le handicap est le garant de la réussite de notre championnat.

Nous vous attendons, avec enthousiasme, les 29, 30, 31 Mars et 1^{er} Avril à Isola 2000. Nous sommes prêts à vous accueillir la semaine complète, si vous le désirez.

Membres des Ligues, des Comités Départementaux, des clubs, des entraîneurs et sportifs, venez nombreux à cette grande fête que l'on souhaite être inclusive et participative.



Jean-Georges DESENS
Président du COL

Bienvenue à ISOLA 2000

Isola 2000 est une station dépendante de la commune d'Isola se trouvant 17km de route plus bas. Située à proximité du parc national du massif du Mercantour dans le Haut Pays niçois, dans le département des Alpes-Maritimes, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à 1h30 seulement de Nice et de son aéroport international, à 2000 m d'altitude, Isola 2000 est la plus haute station de la Côte D'azur.

Un domaine skiable qui s'étend de 1800m à 2600m d'altitude avec 45 pistes pour un total de 120km de glisse, entre le Mont Malinvern et le Mont Saint Sauveur.

L'enneigement particulier de la station, due à la proximité avec le golfe de Gênes et de la zone de basses pressions provoque des précipitations qui se déversent à cette altitude sous forme de neige. Ce qui assure un réel plaisir à la pratique pour tous ceux qui souhaitent s'y aventurer en ski, en snowboard et en raquettes.

La position du domaine skiable permet à son versant la Lombarde de rester exposé au soleil toute la journée.

Particularité intéressante due à sa construction moderne (1971) et avec l'intervention d'urbanistes et d'architectes lors de son élaboration, mais aussi lors de rénovations, la station se veut « skis aux pieds » pour faciliter les moments de transits d'un point à un autre.



Venir à ISOLA 2000



En voiture

- En passant par Lyon et/ou Grenoble, Autoroute 51 en direction de Sisteron, prendre la sortie 21 Digne-les-Bains. Continuer sur la N85 puis prendre la N202 en direction de St-André-les-Alpes et enfin la M602 en direction d'Isola 2000.
- En passant par Aix-en-Provence et Nice, autoroute A8 et prendre la sortie 51.1 en direction de Grenoble/Digne. Suivre la M6202 jusqu'à la M2205 direction Isola.

En train/TGV

- A moins de 6h de Paris en TGV : Paris-Nice. La SNCF propose des liaisons régulières pour Nice.

En avion

- A moins de 2h de route de la station, vous pouvez arriver à l'Aéroport International Nice Côte d'Azur.

Il existe des liaisons en bus à destination d'Isola 2000 depuis l'Aéroport de Nice ainsi que depuis la gare SNCF de Nice. Rendez-vous sur le site internet <https://www.lignesdazur.com/>



Comité d'organisation local

Président(e) du COL

Monsieur Jean-Georges DESENS

Président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur du Sport Adapté

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Jacques MIZZI
Secrétaire général	Jean-Luc CEDRO
Commission Coordination / Logistique	Oriane SPINA
Commission Sportive	Oriane SPINA – Caroline MARTZ
Commission Médicale	Antoine LE GORJU
Commission Restauration	Oriane SPINA – Antoine LE GORJU
Commission Partenariats / Hébergement	Oriane SPINA – Antoine LE GORJU
Commission Communication	Oriane SPINA – Antoine LE GORJU
Commission Animation / Bénévolat	Lisa MATHONAT – Oriane SPINA
Commission Développement Durable	Lou CHRISTOPH

Cadres Techniques Nationaux para ski alpin adapté et para ski nordique adapté	ALPIN : Carole SAINDEFF carole.saindeff@sportadapte.fr NORDIQUE : Philippe COM philippe.com@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat	Carole SAINDEFF carole.saindeff@sportadapte.fr
Référents championnat des commissions sportives nationales para ski alpin adapté et para ski nordique adapté	ALPIN : Christian GIANESE christian.gianese@wanadoo.fr NORDIQUE : Fabien LETONDEUR fabien.letondeur@wanadoo.fr



COL France Para Ski Adapté 2023

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur du Sport Adapté – Oriane SPINA

Résidence les Marronniers
20 Avenue Antide Boyer
13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

Programme prévisionnel

Mercredi 29 Mars 2023

14h00 - 17h30	Accueil des délégations - [Salle Mercière, Galerie Marchande Isola 2000]
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture - [Isola 2000]
20h00 - 21h30	Repas - [Sowell Hôtel Le Pas du Loup, Galerie Marchande Isola 2000]
20h30 - 21h00	Réunion des entraîneurs - [Salle Mercière, Galerie Marchande Isola 2000]

Jeudi 30 Mars 2023

10h00 - 13h00	Épreuves Alpin : Super G et parcours techniques Épreuves Nordique : Individuel [Isola 2000]
12h00 - 14h00	Repas - [Sowell Hôtel Le Pas du Loup, Galerie Marchande Isola 2000]
17h	Cérémonie Protocolaire – [Sowell Hôtel Le Pas du Loup, Galerie Marchande Isola 2000]
19h30	Réunion des entraîneurs - [Salle Mercière, Galerie Marchande Isola 2000]

Vendredi 31 Mars 2023

10h00 - 13h00	Épreuves Alpin : Salom Géant et Slalom Parallèle Épreuves Nordique : Parcours techniques [Isola 2000]
12h00 - 14h00	Repas - [Sowell Hôtel Le Pas du Loup, Galerie Marchande Isola 2000]
17h	Cérémonie Protocolaire – [Sowell Hôtel Le Pas du Loup, Galerie Marchande Isola 2000]
19h30	Réunion des entraîneurs - [Salle Mercière, Galerie Marchande Isola 2000]
20h00-23h00	Soirée de Gala - [Sowell Hôtel Le Pas du Loup, Galerie Marchande Isola 2000]

Samedi 1er Avril 2023

10h00 - 13h00	Épreuves Alpin : Slaloms Spécial, Géant et Parallèle Épreuves Nordique : Mass start [Isola 2000]
14h00	Cérémonie Protocolaire – [Sowell Hôtel Le Pas du Loup, Galerie Marchande Isola 2000]
14h30	Fin du Championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [mercredi 22 février 2023](#).

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mercredi 29 Mars 2023 de 14h à 17h30
Salle Mercière, Galerie Marchande Isola 2000

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions. Chaque responsable de club, à son arrivée, devra valider les engagements sportifs de chaque coureur (âge, classe, niveau). Après cette validation, plus aucun changement ne sera possible lors des courses.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Para Ski Alpin Adapté ou du Para Ski Nordique Adapté en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Lors de votre arrivée nous vous communiquerons les horaires de services des repas.
Ils auront lieu à :

Sowell Hôtel Le Pas du Loup, Galerie Marchande Isola 2000

La soirée musicale aura lieu :

Vendredi 31 Mars 2023 de 20h à 23h

Les paniers repas du samedi midi seront distribués :

Samedi 1^{er} Avril 2023 (heures à définir)
Sowell Hôtel Le Pas du Loup, Galerie Marchande Isola 2000

Hébergements

Le COL propose des hébergements au sein de deux établissements : le SOWELL Hôtel Le Pas du Loup et SOWELL Résidences New Chastillon. Ces deux établissements ont la capacité d'héberger l'ensemble des délégations. Les réservations pour cet hébergement se font via le formulaire d'inscription. Il est possible de réserver en amont ces hébergements via à la formule proposée sur le formulaire d'inscription.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Les règlements para ski alpin adapté et para ski nordique adapté FFSA sont disponibles sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para ski adapté

Modalités d'inscription

Les championnats de France para ski alpin adapté et para ski nordique adapté relèvent des règlements para ski alpin adapté et para ski nordique adapté FFSA.

Peuvent participer aux championnats de France para ski alpin adapté et para ski nordique adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 29 du dossier).

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le mercredi 22 Février 2023**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mercredi 22 février 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Des réunions d'informations animées par les référents championnat de France des CSN et les Cadres techniques Nationaux para ski alpin, Christian GIANESE et Carole SAINDEFF, ainsi que para ski nordique adapté, Fabien LETONDEUR et Philippe COM, sont programmées les :

Mercredi 29 Mars à 20h30, Jeudi 30 Mars à 19h30 et Vendredi 31 Mars à 19h30
Salle Mercière, Galerie Marchande Isola 2000

Un entraîneur de chaque délégation devra **impérativement** être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à :

- Pour le para ski alpin adapté : christian.gianese@wanadoo.fr
- Pour le para ski nordique adapté : fabien.letondeur@wanadoo.fr

Équipements sportifs

Matériel spécifique exigé (cf. règlement para ski alpin et para ski nordique adapté FFSA).

Catégories d'âge

L'âge correspond au 1er Janvier de la saison en cours.

Para Ski Alpin Adapté :

Catégories	-14 ans	-18 ans	-35 ans	35 ans et plus
2022 - 2023	2014-2009	2008-2005	2004-1988	1987 et avant

Les sportifs concourent dans une des 4 catégories d'âge, décrites dans le tableau ci-dessus.

L'âge minimum pour participer aux compétitions de para ski alpin adapté est fixé à 8 ans.

Para Ski Nordique Adapté :

Catégories	-16 ans	-21 ans	-35 ans	35 ans et plus
2022 - 2023	2010-2007	2008-2002	2001-1988	1987 et avant

Les sportifs concourent dans une des 4 catégories décrites dans le tableau ci-dessus.

Les sportifs de 11 ans et moins ne sont pas qualifiables pour disputer un championnat de France para ski nordique adapté.

Détails épreuves para ski alpin adapté

CLASSE AB

	Niveau 1	Niveau 2
Catégories d'âge	-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus	-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus
Epreuves	Parcours Technique Slalom Parallèle (PS) Slalom Géant (GS)	Parcours Technique Slalom Géant (GS) Slalom Parallèle (PS)
Résultats	Meilleur temps d'une des 2 manches (PS et GS)	Meilleur temps d'une des 2 manches (PS et GS)

CLASSE BC

	Niveau 1		Niveau 2	Niveau 3
Catégorie d'âge	-14	-18 ; -35 ; 35 et plus	-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus	-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus
Epreuves	Parcours Technique du niveau 2 - facultatif (à la place du SG) Slalom Géant (GS) Slalom Spécial (SL)	Super G (SG) Slalom Géant (GS) Slalom Spécial (SL)	Parcours Technique Slalom Parallèle (PS) Slalom Géant (GS)	Parcours Technique Slalom Géant (GS) Slalom Parallèle (PS)
Résultats	Addition des temps des 2 manches (GS et SL)	Temps de la manche (SG) Addition des temps des 2 manches (GS et SL)	Meilleur temps d'une des 2 manches (PS et GS)	Meilleur temps d'une des 2 manches (PS et GS)

CLASSE CD

	Niveau 1		Niveau 2	Niveau 3
Catégorie d'âge	-14	-18 ; -35 ; 35 et plus	-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus	-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus
Epreuves	Parcours Technique du niveau 2 - facultatif (à la place du SG) Slalom Géant (GS) Slalom Spécial (SL)	Super G (SG) Slalom Géant (GS) Slalom Spécial (SL)	Parcours Technique Slalom Parallèle (PS) Slalom Géant (GS)	Parcours Technique Slalom Géant (GS) Slalom Parallèle (PS)
Résultats	Addition des temps des 2 manches (GS et SL)	Temps de la manche (SG) Addition des temps des 2 manches (GS et SL)	Meilleur temps d'une des 2 manches (PS et GS)	Meilleur temps d'une des 2 manches (PS et GS)

Détail des épreuves para ski nordique adapté

Journée 1 (Jeudi 30 Mars 2023)

J1		STYLE	TYPE COURSES	CLASSES	SEXE	DISTANCES
Matin	Course 1	Classique	Individuel	AB	Femmes et Hommes	2,5 km
				BC	Femmes	2,5km – 5km
					Hommes	2,5km – 7,5km
				CD	Femmes	2,5km – 5km
					Hommes	2,5km – 7,5km

Journée 2 (Vendredi 31 Mars 2023)

J2		CLASSES	TYPE COURSES	STYLE	DISTANCES	REMARQUES INFOS DIVERSES
Matin	course 1	Toutes les classes Femmes et Hommes	Parcours technique	Libre	1200 m à 1500 m AB/BC/CD	<p>4 ateliers : bosses, slalom, hors-piste, portes hautes et portes basses</p> <p>50 derniers mètres : poussée simultanée obligatoire</p> <p>4 juges d'atelier + un adjoint : refus d'atelier, disqualification, non-respect de la consigne = pénalité</p> <p>Seuls le juge ou son adjoint peuvent aider le concurrent à se relever pour</p> <p>LA CLASSE AB UNIQUEMENT</p> <p>Classement par catégorie/ classe</p>

Journée 3 (Samedi 1^{er} Avril 2023)

J3		CLASSES	TYPE COURSES	STYLE	DISTANCES
Matin	Course 1	AB - BC	Mass start Femmes et Hommes	Libre	2,5 km
	Course 2	BC/CD	Mass start Femmes	Libre	2,5km - 7,5km
	Course 3	BC/CD	Mass start Hommes	Libre	2,5km - 10 km



FICHE ASSOCIATION PARA SKI ALPIN ADAPTE

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration ni hébergement	50€		...€
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration ni hébergement	30€		...€
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec restauration et hébergement au sein de l'Hotel Sowell Le Pas du Loup ou Résidence New Chastillon à Isola 2000	320€		...€
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec restauration et hébergement au sein de l'Hotel Sowell Le Pas du Loup ou Résidence New Chastillon à Isola 2000	300€		...€
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL ...€

Par chèque bancaire à l'ordre du COL Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur du Sport Adapté

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTE AB – Niveau 1

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

Par défaut, les concurrents sont inscrits à toutes les épreuves de leur catégorie.

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Niveau	Lieu de qualification

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président
Visa du Comité Départemental

Signature du Président
Visa de la Ligue Régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTE AB – Niveau 2

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

Par défaut, les concurrents sont inscrits à toutes les épreuves de leur catégorie.

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Niveau	Lieu de qualification

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président
Visa du Comité Départemental

Signature du Président
Visa de la Ligue Régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTE BC – Niveau 1

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

Par défaut, les concurrents sont inscrits à toutes les épreuves de leur catégorie.

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Niveau	Lieu de qualification

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président
Visa du Comité Départemental

Signature du Président
Visa de la Ligue Régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTE BC – Niveau 2

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

Par défaut, les concurrents sont inscrits à toutes les épreuves de leur catégorie.

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Niveau	Lieu de qualification

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président
Visa du Comité Départemental

Signature du Président
Visa de la Ligue Régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTE BC – Niveau 3

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

Par défaut, les concurrents sont inscrits à toutes les épreuves de leur catégorie.

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Niveau	Lieu de qualification

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président
Visa du Comité Départemental

Signature du Président
Visa de la Ligue Régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTE CD – Niveau 1

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

Par défaut, les concurrents sont inscrits à toutes les épreuves de leur catégorie.

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Niveau	Lieu de qualification

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président
Visa du Comité Départemental

Signature du Président
Visa de la Ligue Régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTE CD – Niveau 2

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

Par défaut, les concurrents sont inscrits à toutes les épreuves de leur catégorie.

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Niveau	Lieu de qualification

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président
Visa du Comité Départemental

Signature du Président
Visa de la Ligue Régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTE CD – Niveau 3

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

Par défaut, les concurrents sont inscrits à toutes les épreuves de leur catégorie.

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Niveau	Lieu de qualification

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président
Visa du Comité Départemental

Signature du Président
Visa de la Ligue Régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI NORDIQUE ADAPTE AB

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves (cocher les épreuves souhaitées)			Date et lieu qualification
						Individuel	Parcours technique	Mass start	

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

<p>Signature du Président Visa du Comité Départemental</p>
--

<p>Signature du Président Visa de la Ligue Régionale</p>
--

<p>Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)</p>
--

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI NORDIQUE ADAPTE BC

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves (cocher les épreuves souhaitées)						Date et lieu qualification	
						Individuel			Parcours technique	Mass start			
						2,5km (F/H)	5km (F)	7,5km (H)		2,5km (F/H)	5km (F)		7,5km (H)

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président
Visa du Comité Départemental

Signature du Président
Visa de la Ligue Régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI NORDIQUE ADAPTE CD

À renvoyer au COL avant le **22 Février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

N° d'affiliation	Nom association ou établissement

Nom du responsable de délégation	Numéro licence FFSA (obligatoire)	Numéro téléphone
Noms des encadrants souhaitant accéder aux zones techniques		Numéro licence FFSA (obligatoire)

N° licence FFSA	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves (cocher les épreuves souhaitées)						Date et lieu qualification	
						Individuel			Parcours technique	Mass start			
						2,5km (F/H)	5km (F)	7,5km (H)		2,5km (F/H)	7,5km (F)		10km (H)

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 29 et l'envoyer impérativement pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président
Visa du Comité Départemental

Signature du Président
Visa de la Ligue Régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France para ski alpin adapté ou para ski nordique adapté pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) M./M^{me}

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **[para ski adapté]** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e) M./M^{me}

représentant légal de M./M^{me}, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **[para ski adapté]** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Oriane SPINA – COL France Para Ski Adapté 2023

20 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

06 02 11 93 05 – colski2023@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le mercredi 22 Février 2023 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès





Partenaires institutionnels

Soutenu par



Partenaire principal FFSA



Partenaire officiel para ski nordique adapté FFSA



Partenaires locaux

